



CLLAJ



Services

Rapport d'activité 2023

Conseil

Projets

Jeunes



Autonome

Accompagnement

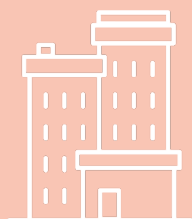
Local

Accès

Logement

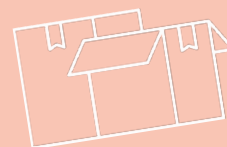


Maintien



Partenariats

Territoires



Solutions

Union Nationale des Comités Locaux
pour le Logement Autonome des Jeunes

SOMMAIRE

p.3

LE MOT DU PRÉSIDENT

p.4

LE RÉSEAU DES CLLAJ

L'Union Nationale des CLLAJ

Les CLLAJ : acteurs pour l'accès au logement des jeunes sur les territoires

Les adhérents de l'UNCLLAJ en 2023

Gouvernance et organisation

p.7

AGIR ET MOBILISER POUR LE LOGEMENT DES JEUNES

Cycle d'études de l'UNCLLAJ

Des webinaires / temps d'échanges ouverts à tous

Plaidoyer et actions collectives

14^{ème} édition de la Semaine du Logement des Jeunes

Développement d'outils pédagogiques

Appui-Conseil au service des territoires

La plateforme numérique Projet'Toit

p.11

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES CLLAJ

Le référentiel d'activités CLLAJ

Ingénierie : mobilisation CEJ-R et projet "MOBI'COLOC"

Pérenniser et développer les partenariats

Animation du réseau en région

Développement des compétences

Le système d'information des CLLAJ

Communication

p.18

L'ACTIVITÉ DES CLLAJ EN 2023

p.23

LISTE DES ADHÉRENTS FIN 2023

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'UNCLLAJ regroupe aujourd'hui 108 adhérents. Un chiffre en augmentation en 2023 qui montre que des personnes continuent à créer des CLLAJ ou des Services Logement Jeunes pour apporter des réponses au besoin des jeunes d'accéder au logement, ce dont il faut se réjouir.

Néanmoins de plus en plus de jeunes se retrouvent en difficulté de logement et l'atmosphère dans lequel agissent les CLLAJ et l'UNCLLAJ n'est pas favorable. La crise du logement s'intensifie et les débats en cours, la perte de sens de la loi SRU en est exemplaire, tout comme les décisions déjà prises par les pouvoirs publics manifestent un réel recul des politiques du logement telles qu'elles avaient été initiées notamment par Louis Besson, en charge du logement entre 1989 et 1991 puis 1997 et 2001, initiateur de la loi SRU et des CLLAJ. Lorsqu'il s'agit de traiter de la problématique du logement des jeunes, le développement de solutions pour les étudiants est régulièrement mis en avant, ce qui est insuffisant : de nombreux jeunes parmi ceux qui sont accueillis par les CLLAJ ne sont pas concernés.

Et pourtant c'est dans cet environnement difficile que l'UNCLLAJ poursuit son action. L'investissement de l'équipe, qui a beaucoup évolué en 2023 et celui des administrateurs ont été renforcés par la participation de plus en plus active des adhérents dans le développement des actions de l'Union.

Résultat d'un travail qui a mobilisé de nombreux adhérents sur plusieurs années, le référentiel d'activités CLLAJ a été finalisé. Il permet aujourd'hui à tous les adhérents de faire sens commun, de bénéficier d'un cadre de référence, d'être plus visible auprès de nos partenaires et de faciliter l'essaimage de nouvelles structures

Cette mobilisation des adhérents de l'UNCLLAJ caractérise l'année 2023. La Semaine du logement des jeunes concerne de plus en plus de structures, adhérents ou acteurs de l'accès au logement des jeunes. Des projets nationaux sont copilotés avec des adhérents, comme SILOJ', le nouveau système d'information des CLLAJ. D'autres sont expérimentés localement comme Projet'Toit ou encore « Moi et mon logement écologique ». Les CLLAJ investis dans le dispositif CEJ-R se sont donnés les moyens d'échanger entre eux sur leurs pratiques.

Une autre force de l'UNCLLAJ est de développer ses partenariats. Avec les services de l'Etat, notamment avec la DIHAL. Avec les acteurs publics ou privés qui s'investissent dans la jeunesse ou le logement. L'Union a ainsi mené une étude sur les jeunes et le Droit au Logement Autonome (DALO) pour la CNAF. C'est aussi dans ce sens que, en ce début d'année 2024, l'UNCLLAJ signe avec l'Union Nationale des Missions Locales une convention afin que, sur le terrain, les Missions Locales et les CLLAJ additionnent leurs compétences et apportent aux jeunes l'insertion et l'autonomie.

Le challenge est important, mais l'UNCLLAJ se donne les moyens d'y répondre. L'investissement de ses membres apporte des solutions aux besoins des jeunes que les CLLAJ et les Services Logement Jeunes accueillent.



Jean-Michel DAVID
Président de l'UNCLLAJ

LE RÉSEAU DES CLLAJ

L'UNION NATIONALE DES CLLAJ

Créée en 2002, l'Union Nationale des CLLAJ fédère et anime un réseau d'une centaine d'associations présentes dans toute la France pour soutenir les jeunes dans leur projet logement. Elle propose également une offre de services aux professionnels du logement et de la jeunesse.



Nos missions

- **Porter la question du logement des jeunes auprès des pouvoirs publics**, des institutions, ou du secteur privé.
- **Mettre en réseau et animer un collectif d'une centaine de CLLAJ et Services Logement Jeunes**, afin de favoriser les échanges, la mutualisation des savoir-faire et des outils.
- **Accompagner les associations adhérentes**, pour se développer, se transformer ou faire face aux difficultés qu'elles rencontrent.
- **Développer et proposer des outils et services d'ingénierie** à destination des adhérents, des partenaires, acteurs du logement ou de la jeunesse : formation, études, conseil, outils pédagogiques, etc.
- **Construire des projets innovants en faveur du logement des jeunes avec les CLLAJ** tout en favorisant la collaboration inter-CLLAJ à une échelle locale, régionale et nationale.

LES CLLAJ : ACTEURS POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES SUR LES TERRITOIRES

Un Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) est un service qui conseille tous les jeunes de 16 à 30 ans connaissant des problématiques liées au logement. Les services CLLAJ peuvent être portés par différentes structures et ont développé, depuis plus de 30 ans, 5 missions principales :

• Le conseil logement

Le conseil logement est un continuum d'actions (accueil-information-orientation) qui va appuyer les jeunes durant leurs parcours vers ou dans le logement.

• L'accompagnement au projet logement

Il s'agit d'apporter un accompagnement individualisé dans la construction du projet logement, la recherche d'une solution logement ou dans le maintien, et ainsi qu'un accompagnement à l'ouverture des droits.

• L'accompagnement logement contractualisé

Les CLLAJ accompagnent les jeunes les plus en difficulté vers et dans le logement, en fonction de leurs besoins et de leurs attentes, au travers de dispositifs structurés d'accompagnement social (ASLL, AVDL, Bail Accompagné, etc).

• Le développement d'offres de logement

Outre la médiation et l'orientation, dans une approche partenariale, les CLLAJ développent des solutions de logement dans le parc diffus pour permettre aux jeunes ne pouvant se loger de bénéficier de logement transitoire et accompagné au travers de différents dispositifs (intermédiation locative, ALT, etc).

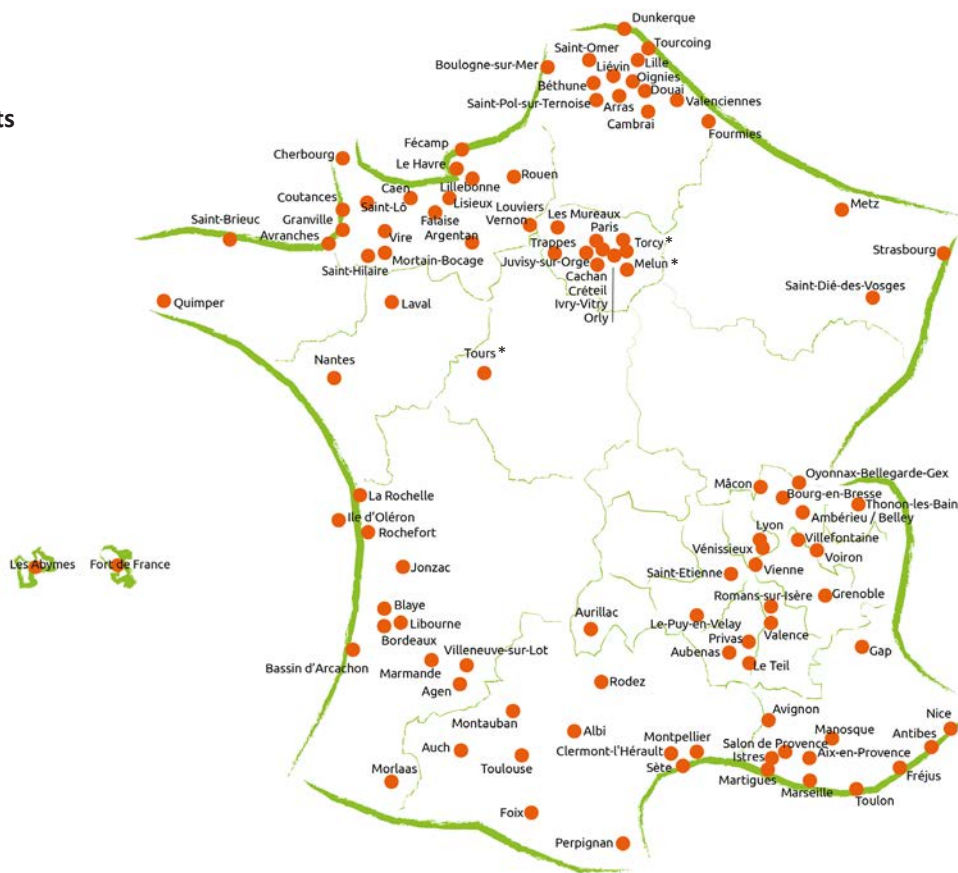
• La mobilisation partenariale en faveur du logement des jeunes

Les CLLAJ sont des acteurs partenariaux de référence sur le logement des jeunes de leur territoire. Ils portent la thématique auprès des partenaires, au travers de l'observation de la demande des jeunes, d'un travail de plaidoyer auprès des acteurs et d'une animation partenariale sur le territoire.

LES ADHÉRENTS DE L'UNCLLAJ FIN 2023

98
adhérents

108
CLLAJ



*Les CLLAJ de Tours, Melun et Torcy ont adhéré début 2024.

Les nouveaux adhérents en 2023 :

- **La Mission Locale du Pays Villeneuvois**
(Lot-et-Garonne, Nouvelle-Aquitaine)
Disposant d'un service logement depuis 2009, elle agit sur le territoire de Villeneuve-sur-Lot et Fumel. Le département compte désormais trois CLLAJ, portés par les trois Missions Locales du territoire.
- **Entreprendre Ensemble Dunkerque - EEDK**
(Nord, Hauts-de-France)
Issue d'une fusion de la Mission Locale et du PLIE en 2004, l'association dispose d'une nouvelle offre de service logement depuis septembre 2022. Elle agit sur la Communauté urbaine de Dunkerque, ainsi que sur les cantons de Wormhout et de Hondschoote.
- **L'UDAF de la Somme**
(Hauts-de-France)
Adhérent à l'UNCLLAJ en tant que membre associé, l'Union départementale des associations familiales de la Somme est en cours de structuration d'un service logement, sur Amiens dans un premier temps, avec le souhait de déployer ce service au delà dans le département.

4 Unions régionales :

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Hauts-de-France
- Ile-de-France
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ces Unions agissent pour soutenir le développement des CLLAJ, faciliter la mise en réseau et porter de nouveaux projets à l'échelle régionale ou inter-régionale.

L'adhésion "Membre associé"

L'adhésion à l'UNCLLAJ en tant que « Membre associé » permet à des structures proposant une offre de services "logement jeunes" plus restreinte que l'offre de services CLLAJ de bénéficier de certains outils techniques et pédagogiques afin de mieux répondre au besoin des jeunes. Elle fait l'objet d'une demande motivée et est examinée en Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé d'administrateurs et de salariés de CLLAJ (directeurs, chefs de service...), ainsi que de personnes qualifiées adhérentes à titre individuel.

En 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois, en présentiel et/ou en visio, afin de délibérer sur les projets de l'Union, les partenariats, la vie du réseau...

- **Chrystelle AUZOU**, Directrice CLHAJ 76, Le Havre
- **Philippe BALCER**, Administrateur de l'association PRIM'TOIT Valenciennes, **Membre du bureau de l'UNCLLAJ**
- **Malika BOUCHELAGHEM**, Directrice AILE Sud Bourgogne, Mâcon
- **Nisrin BOULFAF**, Coordinatrice Technique à ESF Services, Marseille
- **Anne CHATANAY-BROSSET**, Responsable de Pôle, SOLIHA Drôme,
- **Martine CHASTRE**, Présidente du CLLAJ de Paris
- **Véronique CHIRAC**, Responsable du CLAJ de Rodez
- **Aïcha DAHMANI**, Directrice, CLLAJ Lyon, **Trésorière**
- **Jean-Michel DAVID**, Personne qualifiée, **Président de l'UNCLLAJ**
- **Annie-Claude ELISABETH**, Directrice du CLLAJ Martinique
- **Guylaine MANSON**, Directrice de Pôle, AL Prado, Bordeaux
- **Maryse NICOLAS**, Directrice, CLLAJ 17
- **Edith PESCHEUX**, Présidente, CLLAJ Val de Bièvre
- **Stéphanie POIDEVIN**, Directrice, l'APPART, Martigues, **Membre du bureau de l'UNCLLAJ**
- **Annie TACQUET**, Personne qualifiée

Les temps forts de la vie associative

- **14 et 15 mars 2023 : Séminaire interne Equipe et Conseil d'Administration de l'UNCLLAJ**, à Lyon :
Le séminaire avait pour objectifs d'échanger sur les projets de l'Union et d'apporter les derniers ajustements au référentiel d'activités CLLAJ.
- **13 juin 2023 : Assemblée Générale de l'UNCLLAJ**, à Paris
L'après-midi était dédié à des présentations, ateliers et échanges sur la question de l'accès des jeunes au Droit au Logement Opposable (DALO).
- **28 et 29 août : Séminaire d'équipe de rentrée**, à Grenoble
- **27 et 28 novembre 2023 : Rencontres Nationales du réseau des CLLAJ** (cf. page suivante)

L'équipe de l'UNCLLAJ

En 2023, l'équipe de l'UNCLLAJ était composée de 7 salarié.e.s, dont 4,58 équivalents temps plein (ETP) dédiés aux missions de l'Union Nationale. 4 des salarié(e)s ont été en partie mis à disposition de l'Union Régionale des CLLAJ Auvergne-Rhône-Alpes pour 0,50 ETP.

- **Cécile BEL**, Chargée de communication et événementiel
- **Amandine DRIHEM**, chargée de professionnalisation URCLLAJ AURA (en janvier)
- **Elsa FILIZETTI**, Chargée d'animation de réseau UNCLLAJ et chargée des questions administratives et financière pour l'URCLLAJ AURA
- **Pierre GATTEGNO**, Coordinateur URCLLAJ AURA et chargé de mission pour l'UNCLLAJ (jusqu'en septembre)
- **Suzanne HILAIRE**, Chargée de mission Système d'information
- **Charlène LEMARIÉ**, Chargée de projets UNCLLAJ / URCLLAJ AURA
- **Théodora LIZOP**, Déléguée Nationale (Elle a succédé à **Tommy VEYRAT**, en janvier)



Séminaire d'équipe de rentrée



Assemblée Générale



Atelier sur la question de l'accès des jeunes au DALO

AGIR ET MOBILISER POUR LE LOGEMENT DES JEUNES

CYCLE D'ETUDES DE L'UNCLLAJ

QUEL RECOURS DES JEUNES AU LOGEMENT OPPOSABLE ?

Cette étude sur les recours des jeunes de 30 ans et moins au Droit au logement opposable (DALO) est le troisième volet d'une recherche de l'UNCLLAJ sur le non-recours des jeunes, après le non-recours aux garanties locatives (2020) et le non-recours au logement social (2021).

S'appuyant sur des données nationales, elle fait ressortir une hausse spectaculaire du nombre de recours DALO des jeunes de 30 ans et moins entre 2016 et 2021, qui semble peu ressentie parmi les acteurs accompagnant les jeunes au quotidien dans leur accès au logement. Cette hausse est pourtant générale sur le territoire, et en bien des endroits, continue. Dans plus de 6 cas sur 10 au moins, le recours est fait avec l'aide d'un travailleur

social. Cette médiation en amont de l'examen du recours est importante et décisive, tant la décision est influencée par la connaissance qu'ont les travailleurs sociaux de ce droit et de son application sur le territoire.

Cette étude a été réalisée avec la participation d'Ocellia et avec le soutien de la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

A l'issue de l'étude, l'UNCLLAJ présente ses préconisations déclinées autour de trois objectifs : former davantage les travailleurs sociaux des CLLAJ et Services Logement Jeunes au DALO, permettre une meilleure prise en compte de la crise de l'accès au logement pour les jeunes, et soutenir les initiatives inter-associatives de défense du droit au logement.



unclaj.org/pro/observatoire

DES WEBINAIRES / TEMPS D'ÉCHANGES OUVERTS À TOUS

Les Rencontres Nationales de l'UNCLLAJ

L'UNCLLAJ a organisé des Rencontres Nationales, en visio, avec deux webinaires ouverts à tous, adhérents et acteurs du logement et de la jeunesse.

“Un nouvel outil structurant : le référentiel d'activités CLLAJ”
(le 27 novembre, 1h30) :

La présentation du référentiel a été ponctuée de témoignages des CLLAJ de l'Artois, du CLLAJ du Pays Cœur d'Hérault et du CLLAJ du Chablais. (71 participants)

“Quel recours des jeunes au DALO ?

Une étude de l'UNCLLAJ”
(le 28 novembre, 1h30) :

Suite à une introduction par l'association DALO, l'UNCLLAJ a présenté la nouvelle étude et partagé ses préconisations. Le CLLAJ Lyon et le CLLAJ Orly-Choisy ont partagé des retours d'expériences, suivis d'échanges. (77 participants)

« Les CLLAJ : missions, enjeux et développement »

En amont de la Semaine du Logement des Jeunes, le 30 mai, l'UNCLLAJ a organisé la 3^{ème} édition du **webinaire : "Les CLLAJ : enjeux, missions et développement"**.

Ce webinaire s'adressait à tous les acteurs du secteur du logement et/ou de la jeunesse souhaitant en savoir plus sur le rôle et les actions des CLLAJ, ainsi que de l'UNCLLAJ, ou s'interrogeant sur le montage d'un CLLAJ ou Service Logement Jeunes sur son territoire. Il a rassemblé 30 participants.



PLAIDOYER ET ACTIONS COLLECTIVES

Tout au long de l'année, l'UNCLLAJ a poursuivi son action de plaidoyer en faveur du logement des jeunes et de politiques jeunesse ambitieuses auprès de différentes instances et acteurs institutionnels, en tant qu'Union nationale, ou au sein de collectifs.

Agir collectivement en faveur du droit au logement et contre la précarité des jeunes

L'UNCLLAJ participe aux actions de l'Uniopss (groupes "Prévention Hébergement Logement" et "Lutte contre les Exclusions"), du Collectif ALERTE, du Collectif des Associations Unies (CAU) ainsi que de la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris (FEANTSA), **pour élaborer collectivement et relayer propositions, actions et plaidoyers.**

En 2023, des propositions ont été élaborées et diffusées en vue du Pacte des solidarités ainsi que du second volet du plan Logement d'abord. Les Collectifs ont interpellé les Pouvoirs publics sur l'urgence de mesures de réduction de la pauvreté face à l'inflation. L'année 2023 a été également marquée par de fortes mobilisations contre la proposition de loi Kasbarian-Bergé et contre la loi immigration : un recul sans précédent pour les droits des plus vulnérables et un abandon de la solidarité.

Au plan européen, l'UNCLLAJ contribue à la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme. L'Union a notamment participé à une réunion à Bruxelles, en mars, et au Forum de la FEANTSA, à Stockholm, en juin : l'occasion de témoigner de la crise du logement des jeunes en France, et d'échanger avec les autres pays présents sur les politiques de logement d'abord mises en place en Europe.

Participation aux travaux du Comité d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)

En tant que membre de la commission d'insertion du Comité d'orientation des politiques de jeunesse, l'UNCLLAJ a participé au groupe de travail sur le Contrat d'Engagement Jeunes, ainsi qu'aux différentes assemblées plénières.

L'UNCLLAJ a contribué au deuxième rapport sur le CEJ, notamment en apportant les contributions du réseau sur le Contrat d'Engagement Jeunes en rupture (CEJ-R). Ce deuxième rapport, publié début 2024, dresse un bilan de la mise en oeuvre du CEJ sur les territoires, et présente une série de recommandations.

Groupe de travail "Logement Jeunes"

A l'initiative de la Fondation Macif, l'UNCLLAJ a participé à des groupes de travail sur la question du logement des jeunes avec l'ACLEF, l'AFEV, Caracol, Cohabilis et l'UNHAJ.

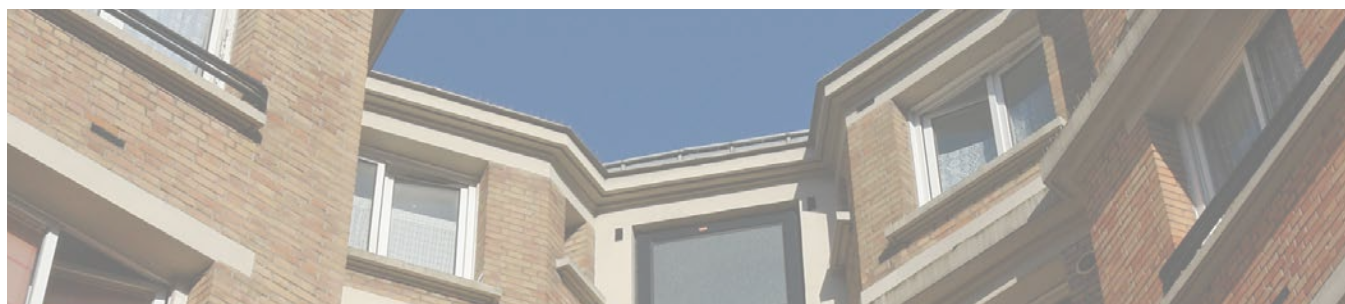
L'UNCLLAJ est adhérente de :



Plaidoyer / Propositions de l'UNCLLAJ :

Retrouvez les propositions de l'UNCLLAJ présentées à l'occasion de nos différentes études et webinaires (DALO, Logement social, Garanties locatives...) sur :

 uncllaj.org/pro/observatoire



14^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE DU LOGEMENT DES JEUNES

Un événement fédérateur annuel sur le logement des jeunes

Du 5 au 10 juin 2023, les CLLAJ, Services Logement Jeunes et leurs partenaires se sont largement mobilisés à l'occasion de la 14^{ème} édition de la Semaine du Logement des Jeunes, avec plus de 230 événements dans toute la France.

Au programme : forums, ateliers participatifs (recherche de logement, budget, éco-gestes, bricolage, accès aux droits...), quiz, Escape Games, expositions, rencontres partenaires, portes ouvertes...

Pour cette 14^e édition, la question du **budget logement** a été mise en avant. L'UNCLLAJ accompagne ses adhérents dans l'organisation d'événements et diffuse des supports spécifiques : mémo de l'organisateur, affiches, fiche "Mon budget logement", quiz, goodies...

Ce temps fort, coordonné par l'UNCLLAJ depuis 2010, a pour objectifs de :

- **INTERPELLER** sur les problématiques d'accès au logement des jeunes,
- **INFORMER** jeunes, bailleurs et partenaires,
- **VALORISER** les solutions existantes, les actions des CLLAJ et les partenariats sur les territoires.

+ semainedulogementdesjeunes.org



+ de 80

CLLAJ / SLJ organisateurs

+ de 230

événements

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS PEDAGOGIQUES

L'UNCLLAJ développe des outils d'information et de sensibilisation pour informer les jeunes d'une manière ludique sur le logement. Ces outils sont mis à disposition des adhérents gratuitement, et diffusés, sur commande, aux professionnels non-adhérents. Des outils complémentaires sont proposés aux adhérents via l'Intranet.



Nouveauté 2023 : la mallette pédagogique "Moi et Mon Logement Ecologique"

Ce support d'animation clé-en-main a pour but de **sensibiliser aux éco-gestes dans le logement et accompagner au changement de pratiques au quotidien**. Son déroulé permet de partir des représentations des participants, de comprendre leurs préoccupations, puis d'explorer de manière collective et individuelle les pratiques acquises et celles à mettre en place.

Cet outil a été co-construit avec l'Union Régionale des CLLAJ d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement Auvergne-Rhône-Alpes (URCPIE AURA) et testé auprès de groupes de jeunes avec le CLLAJ du Chablais. Dans le cadre de ce projet, l'UNCLLAJ a signé une convention avec l'URCPIE AURA en vue de valoriser cet outil ainsi que les possibilités de partenariats entre les différents réseaux.

+ uncllaj.org/pro/outils-pedagogiques

Et aussi :

- Fin mai, l'UNCLLAJ a été invitée au **Salon Habitoools**, organisé par le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH), afin de présenter ses outils pédagogiques et d'échanger avec les associations présentes.
- Fin 2023 : l'**Escape Game "Le logement, qui a la règle du jeu"** a été réédité. Quelques mises à jour ont été apportées, principalement pour en faciliter la prise en main.

APPUI-CONSEIL AU SERVICE DES TERRITOIRES

L'UNCLLAJ propose des missions d'appui-conseil à des structures ou collectivités souhaitant monter en compétences ou accompagner la montée en charge d'une activité CLLAJ, mais également des missions d'étude et de diagnostic territorial. Elle mobilise pour ce faire les compétences de son équipe technique, des membres du Conseil d'Administration et les expériences des CLLAJ.

L'UNCLLAJ est en veille sur les projets des territoires pour les accompagner, avec l'objectif de mieux répondre aux besoins des jeunes : marchés publics, appels à projets, appui technique ou méthodologique.

En 2023, l'UNCLLAJ a travaillé pour l'ARML Bourgogne-Franche-Comté à la co-construction d'ateliers logement clefs-en-main à destination des jeunes reçus par les Missions Locales. L'UNCLLAJ a également finalisé une étude sur le territoire du Nord Pays d'Auge avec les CLLAJ portés par l'ACAHJ (Caen) et la Mission Locale Lisieux Normandie.

LA PLATEFORME NUMÉRIQUE "PROJET-TOIT"

Projet'Toit est la plateforme numérique de l'UNCLLAJ dédiée aux jeunes de 16 à 30 ans en recherche d'information sur le logement.

Cette plateforme, lancée en 2022, vise à mieux répondre aux besoins d'information des jeunes sur le logement, notamment dans les territoires peu couverts par les services publics ou pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Elle a également pour objectif d'outiller les professionnels des CLLAJ dans une démarche d'aller-vers numérique.

Ce projet a été élaboré et co-construit avec les CLLAJ sur un mode expérimental dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi qu'en Martinique et Guadeloupe. Fin 2022, le dispositif de prise de rendez-vous en ligne a été ouvert aux adhérents volontaires dans les autres territoires. Le travail en vue d'un essaimage plus large a été poursuivi en 2023, notamment avec l'accompagnement d'Ellyx, agence coopérative de conseil en innovation sociale. Des ajustements ont également été apportés pour être au plus près des besoins.

La plateforme a bénéficié d'un soutien de la DIHAL, de l'ANCT, de la Fondation Macif et de la Fondation AFNIC.

Nos chiffres en 2023 :

- 36 400 utilisateurs uniques sur www.projet-toit.fr,
- 7 939 rendez-vous pris via le module en ligne,
- 23 structures adhérentes utilisatrices du dispositif d'agenda en ligne.

+ projet-toit.fr

"Un projet innovant grâce à un outil de prise de rendez-vous dynamique et autonome que les jeunes peuvent utiliser avec facilité."
S., conseiller CLLAJ

"Projet'Toit a pu m'aider à être en relation avec une personne qualifiée pour répondre aux questions que je me posais sur le logement"
V., jeune suivie par un CLLAJ

« Projet'Toit », c'est :

Une adresse web : projet-toit.fr, avec :

- **Un espace « ressources » sous forme de questions-réponses** pour éclairer les principales interrogations des jeunes en matière de logement : recherche, budget, aides, vie dans le logement, départ du logement... ;
- **Un module de prise de rendez-vous en ligne** pour des conseils personnalisés (rendez-vous en visio, par téléphone et/ou en physique), dans les régions expérimentales ;
- **Les contacts des CLLAJ** dans toute la France

Et aussi :

- **Un service clé-en-main** proposé à nos adhérents (accompagnement à la conduite du changement sur la question numérique, agenda et module de prise de rendez-vous avec confirmation et rappel automatique du rendez-vous par SMS...)

projet-toit
Un pas vers ton logement !

Tu as entre 16 et 30 ans et un projet logement ?

Découvre le site : www.projet-toit.fr

Toutes les Infos logement par thème
Recherche, budget, aides, vie dans le logement...

Prise de rendez-vous avec un conseiller
Service associatif gratuit

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES CLLAJ

LE RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS CLLAJ

Face au développement du réseau, 30 ans après la circulaire interministérielle de 1990 ayant défini les missions des CLLAJ et 10 ans après le premier cahier des charges de l'UNCLLAJ, il était nécessaire de travailler à une nouvelle définition des CLLAJ et à une nouvelle ingénierie de projet au service de la structuration des CLLAJ.

Le référentiel d'activités CLLAJ, finalisé et diffusé en 2023, est l'aboutissement d'un travail collectif initié en 2020 par l'UNCLLAJ. Les CLLAJ y ont contribué via la réponse à une grande enquête, puis au sein de groupes de travail thématiques. Les résultats de ces travaux ont été présentés et amendés par les adhérents au cours de différents temps de présentation et d'échanges, au plan régional et national.

Ce référentiel a pour objectifs de :

- **Faire sens commun** au sein du réseau ;
- **Proposer un cadre de référence** permettant aux adhérents de structurer et de réinterroger leur activité CLLAJ ;
- **Définir** les services des CLLAJ, pour une meilleure **lisibilité** et **reconnaissance** auprès des partenaires et financeurs ;
- **Faciliter l'essaimage** des services CLLAJ.

Ce référentiel a vocation à devenir un outil commun à l'ensemble du réseau, tout en restant adaptable pour tenir compte des spécificités des territoires. Il remplace le cahier des charges créé en 2012.



uncllaj.org/pro/presentation

INGÉNIERIE

Mobilisation sur le Contrat d'Engagement Jeunes en Rupture (CEJ-R) :

L'UNCLLAJ s'est mobilisée tout au long de l'année pour accompagner les CLLAJ ayant répondu à la première vague d'appel à projet CEJ-R. Deux groupes de travail ont été organisés (janvier, mai). La DIHAL était présente lors du deuxième groupe de travail afin d'entendre directement les retours d'expériences des CLLAJ sur le CEJ-R. Durant l'été, une deuxième vague d'appel à projets est parue sur laquelle de nombreux CLLAJ se sont positionnés. En septembre, l'UNCLLAJ a participé à un séminaire organisé par l'Etat sur les enjeux du CEJ, et a pu échanger avec de nombreux acteurs de consortium présents, notamment sur les difficultés auxquels peuvent être confrontés les acteurs associatifs lors du repérage des jeunes dits en rupture. L'UNCLLAJ continuera de soutenir les CLLAJ ayant répondu aux deux vagues d'appel à projets CEJ-R.

En 2023, une trentaine de CLLAJ sont porteurs ou participants à des consortiums sur le volet logement.

Dernière année d'expérimentation du projet "MOBI'COLOC : Bouger, se loger, s'installer, avec la sous-colocation en milieu rural"

Né de l'appel à projets du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse sur les territoires ruraux, le projet MOBI'COLOC a pour objectif de **répondre aux problématiques de mobilité et d'accès au logement et à l'autonomie des jeunes de ces territoires, en proposant des logements abordables et clé en main**. Ces logements sont sous forme de sous-colocation, une forme d'intermédiation locative dans laquelle l'association est locataire en titre du logement, et sous-loue à plusieurs jeunes qui cohabitent et bénéficient d'un accompagnement de la structure. 5 CLLAJ ont participé au projet : le Service Habitat Jeunes du Mont-Saint-Michel-Normandie, le CLLAJ de Mâcon (AILE Sud Bourgogne), le CLLAJ de la Mission Locale du Chablais, le CLLAJ du Pays Cœur d'Hérault, le CLLAJ 32 (ALOJEG).

Les conclusions de cette expérimentation, qui s'est achevée en décembre 2023, seront valorisées et mises à disposition de l'ensemble du réseau en 2024.

PÉRENNISER ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

L'UNCLLAJ développe différents partenariats, tant avec des financeurs publics et privés, qu'avec des acteurs institutionnels et associatifs, dans l'objectif de soutenir et valoriser les CLLAJ, leurs actions et projets.



Les Services de l'Etat

L'UNCLLAJ est en lien, avec différentes administrations :

- **La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) est l'un des principaux financeurs de l'UNCLLAJ**, et un interlocuteur essentiel sur de nombreuses politiques publiques : Plan Logement d'Abord, intermédiation locative (IML), Allocation Logement Temporaire (ALT), Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL), Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), Contrat d'Engagement Jeunes en Rupture (CEJ-R)... etc.
- **La Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)** du Ministère de l'Éducation Nationale est également un partenaire, notamment au travers du pilotage du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ) dont l'UNCLLAJ est membre, mais aussi via le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse qui a soutenu le projet Mobicoloc depuis 2020.
- **L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)** soutient le développement de la plateforme "Projet'Toit", et a participé aux comités de pilotage du projet tout au long de l'année 2023, avec une focale mise sur les quartiers politique de la ville.



Caisse Nationale des Allocations Familiales

La convention pluriannuelle liant la CNAF et l'UNCLLAJ pour la période 2019-2022 a été prolongée d'un an pour l'année 2023, dans l'attente de la signature de la Convention d'Objectifs et de Gestion entre la CNAF et l'Etat. Elle repose sur 3 axes : le développement et la professionnalisation du réseau, la réalisation d'un cycle d'études sur le non-recours des jeunes aux droits en matière de logement, et le développement de nouvelles solutions de logements pour les jeunes connaissant des difficultés particulières. En 2023, l'UNCLLAJ a notamment rencontré la CNAF pour établir un bilan de la convention et réfléchir aux suites du partenariat pour 2024.

Action Logement Action Logement

La convention cadre liant Action Logement et l'UNCLLAJ pour la période 2020-2022 a été prolongée pour l'année 2023, dans l'attente de la signature de la convention quinquennale entre Action Logement et l'Etat. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu pour réaliser le bilan du partenariat, et préparer le renouvellement de la convention cadre de financement de l'UNCLLAJ et du réseau pour 2024-2026.



Macif et Association des Délégués de l'Économie Sociale et Solidaire

Depuis 2012, l'UNCLLAJ est partenaire de la MACIF à travers son Association des délégués de l'Économie Sociale et Solidaire (ADESS) qui s'intéresse aux questions de sensibilisation, de prévention, d'information et de logement des jeunes. La MACIF participe chaque année activement au financement et à l'élaboration de la Semaine du Logement des Jeunes, ainsi que ponctuellement à des événements auprès des jeunes des CLLAJ (forums, ateliers...) ou des professionnels (InterCLLAJ, rencontres régionales...).



Fondation AFNIC et Fondation MACIF

La Fondation AFNIC et la Fondation MACIF soutiennent le développement de la plateforme "Projet'Toit" (voir p.10).

Selectra Selectra

L'UNCLLAJ a un partenariat avec l'entreprise comparatrice des offres d'énergie Selectra, avec une ligne téléphonique dédiée pour aider les jeunes à choisir l'offre la plus compétitive, 09.87.67.15.17 (prix d'un appel local). Ce partenariat contribue à financer la Semaine du Logement des Jeunes.

Union Sociale pour l'Habitat

L'UNCLLAJ a contribué à des groupes de travail organisés par l'USH sur la question de l'accès des jeunes au logement social, et plus largement sur le système national d'enregistrement des demandes et l'information des demandeurs.

Du 3 au 5 octobre, l'UNCLLAJ a participé au **salon H'EXPO dans le cadre du Congrès HLM**, à Nantes, afin d'échanger et informer bailleurs, élus et partenaires sur les actions du réseau.

L'UNCLLAJ est intervenue dans le cadre de **conférences et tables rondes** sur différentes thématiques : vacances et sous-occupation, le Logement d'Abord 2 et la production de logements, la transition écologique (avec la présentation d'un outil pédagogique sur les écogestes), les besoins des jeunes en matière de logement et solutions mobilisables... Elle a également présenté en avant-première les résultats de l'étude sur les jeunes et le DALO. Par ailleurs, le CLLAJ Passerelle (Nantes) est intervenu dans le cadre de la conférence "Le logement, première clé pour l'insertion".



Rencontre avec le Ministre chargé du Logement, Patrice Vergriete, sur le stand de l'UNCLLAJ

« CLLAJ et bailleurs sociaux : ensemble pour loger les jeunes » :
Mis à jour chaque année à l'occasion du Congrès HLM, ce document présente différentes modalités de partenariats existants dans les territoires.

IDEALCO

Dans le cadre d'un partenariat avec IDEALCO, plateforme collaborative dédiée aux acteurs de la sphère publique, l'UNCLLAJ est intervenue lors de la formation "**Le logement, marqueur de l'autonomie des jeunes sortants de protection de l'enfance**", le 7 mars, en visio.

Deux projets touchant à l'accès au logement des jeunes sortants de protection de l'enfance ont été présentés, chacun à deux voix avec d'une part le Conseil Départemental de l'Hérault et le CLLAJ du Pays Cœur d'Hérault, et d'autre part le Conseil Départemental du Pas-de-Calais et la Plateforme 4AJ.

Ces exemples territorialisés donnent à voir les outils qui peuvent être déployés pour préparer les jeunes placés sous protection de l'enfance à l'enjeu du logement dans l'accès à leur autonomie.

Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes

L'UNCLLAJ et l'UNHAJ ont notamment travaillé à valoriser l'activité des CLLAJ et Services Habitat Jeunes auprès d'Action Logement, en vue du renouvellement du partenariat.

Union Nationale des Missions Locales

L'UNCLLAJ travaille avec le réseau des Missions Locales en promouvant la problématique logement, en apportant de la visibilité au réseau des CLLAJ, et en accompagnant les Missions Locales qui souhaitent développer un CLLAJ/Service Logement Jeune.

L'ANIMATION DU RÉSEAU EN RÉGION

L'UNCLLAJ a à cœur d'être autant que possible présente sur le terrain aux côtés de ses adhérents ou de structures intéressées par le développement de CLLAJ sur leur territoire. Cela se traduit notamment par l'organisation de réunions, de groupes de travail au plan local ou régional, ainsi que par des visites de terrains et des participations à des événements locaux, dont voici quelques exemples.

Auvergne-Rhône-Alpes :

- A l'occasion de son séminaire d'équipe de rentrée, fin août, l'équipe de l'UNCLLAJ a rendu visite et organisé un temps d'échanges avec l'équipe du **CLLAJ de Grenoble**, porté la Mutualité Française de l'Isère.
- En novembre, l'UNCLLAJ a organisé un **InterCLLAJ AURA/PACA**, à Valence, afin de renforcer l'interconnaissance et les échanges d'expériences, et de présenter le nouvel outil pédagogique de l'UNCLLAJ "Moi et mon Logement Ecologique".
- L'UNCLLAJ a participé à **plusieurs temps de la vie associative de l'URCLLAJ**. Elle s'est également rendu au Salon pour le Logement des Jeunes organisé par le CLLAJ de Lyon, en septembre.

Bourgogne-Franche-Comté :

- En septembre, l'UNCLLAJ a participé au Comité de Pilotage "Toit et Mooc", à Mâcon, pour la présentation finale de ce projet innovant, initié par l'URCLLAJ AURA et réalisé par le CLLAJ Aile Sud Bourgogne.
- L'UNCLLAJ s'est rapprochée de la plateforme "1 Projet 2 Toit" dont l'objectif est d'accompagner à distance des jeunes ayant besoin d'une solution de logement pour une mobilité formative ou professionnelle en zone rurale, dans la région, afin de faire des liens avec le réseau CLLAJ et Projet'Toit.

Grand Est :

- L'UNCLLAJ a poursuivi son partenariat avec la **Région Grand Est et les plateformes Loj'Toit** (formation, webinaire). Le réseau Loj'toit est financé par la Région pour informer sur le logement les jeunes en mobilité liée à l'emploi ou à la formation.

Hauts-de-France :

- L'UNCLLAJ a participé à **plusieurs temps d'échange avec l'URCLLAJ**, notamment autour de la plateforme Projet'Toit.
- Elle a rendu visite au nouvel adhérent EEDK, à Dunkerque en janvier, puis est intervenue dans le cadre de l'inauguration du CLLAJ au mois de juin.

Ile-de-France :

- L'UNCLLAJ a travaillé avec **l'URCLLAJ et l'Association Régionale des Missions Locales d'Ile-de-France** à la création de deux CLLAJ en Seine-et-Marne.
- L'UNCLLAJ a participé à **plusieurs temps de la vie associative de l'URCLLAJ**, notamment au comité technique de mars. Elle a également organisé avec l'URCLLAJ une visite de la DIHAL au CLLAJ du Val de Bièvre afin de présenter les activités d'un CLLAJ.
- L'UNCLLAJ était présente au 25ème anniversaire du CLLAJ de Paris, en juin, ainsi qu'au forum logement organisé par le CLLAJ Essonne en septembre.



InterCLLAJ Auvergne-Rhône-Alpes / Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Valence, novembre
Avec la participation de la Macif et du CPIE du Chablais

Visite de la DIHAL au CLLAJ Val de Bièvre

Le 9 février, l'UNCLLAJ et le CLLAJ Val de Bièvre ont accueilli trois techniciennes de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) en charge de l'accès au logement social, du logement accompagné, du travail social et de la coordination des actions visant les jeunes au sein de la Délégation. Après avoir présenté les missions des CLLAJ et des repères chiffrés sur les jeunes accueillis dans le Val de Bièvre, et d'une manière plus large au national, la DIHAL a pu visiter les locaux, rencontrer l'équipe du CLLAJ et sa présidente, également présidente de l'URCLLAJ Ile-de-France.



Normandie :

- L'UNCLLAJ a participé à la Rencontre Régionale des CLLAJ/SHJ de Normandie, organisée par l'URHAJ Normandie, à Argentan, en avril, et a poursuivi ses échanges avec les CLLAJ de Normandie au sujet de la structuration régionale.
- L'Union a participé aux 30 ans du CLLAJ de Coutances, en avril, et est intervenue dans le cadre d'un webinar professionnel organisé par le CLHAJ 76, dans le cadre de la Semaine du Logement des Jeunes.

Outre-Mer :

- L'UNCLLAJ veille autant que possible à organiser ses temps d'échanges l'après-midi pour faciliter la participation des CLLAJ Martinique et Guadeloupe. Le CLLAJ Martinique est entré au Conseil d'Administration de l'UNCLLAJ en juin 2023.
- En 2023, l'UNCLLAJ a pu notamment échanger avec le directeur du CLLAJ Guadeloupe à l'Assemblée Générale de l'Union, ainsi qu'avec la directrice du CLLAJ Martinique, au Congrès HLM.

Nouvelle-Aquitaine :

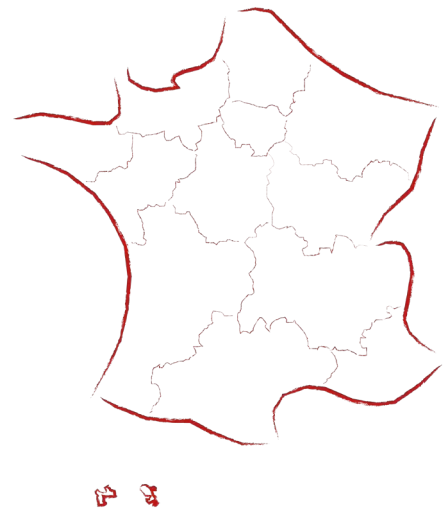
- Les 23 et 24 février, l'UNCLLAJ a rendu visite à ses 3 nouveaux adhérents portés par les Missions Locales du Lot-et-Garonne (Mission Locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent, Mission Locale Moyenne Garonne et Mission Locale du Pays Villeneuvois), à Agen, Marmande et Villeneuve.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- L'UNCLLAJ a organisé un **InterCLLAJ AURA/PACA** (cf. page précédente).
- L'UNCLLAJ a participé à plusieurs **temps forts de l'URCLLAJ PACA**, notamment : Assemblée Générale à Marseille, Rencontre avec un député et des jeunes de la région, à Martigues, et visite de l'Assemblée Nationale avec des jeunes de PACA (Projet ENVOL).

Occitanie :

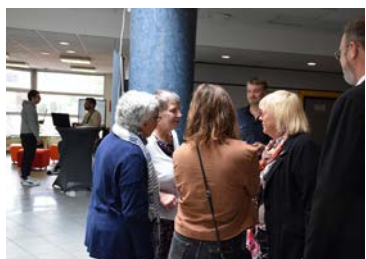
- L'UNCLLAJ a rencontré les équipes des CLLAJ de Montpellier, Rodez et Montauban à l'occasion d'événements "Semaine du Logement des Jeunes" (forum, escape game...).



Rencontre avec les CLLAJ du Lot-et-Garonne, février



Rencontre à Martigues (projet ENVOL), mars



Inauguration du CLLAJ de Dunkerque, juin



Rencontre au CLLAJ de Grenoble, août



COPIL "Toit&Mooc", à Mâcon, septembre

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'UNCLLAJ dispose d'une offre de professionnalisation via l'organisme de formation FORMA-CLLAJ. Cette offre est ouverte aux professionnels et bénévoles du réseau des CLLAJ, mais aussi hors réseau, ainsi qu'aux techniciens et élus.

Hors réseau, en 2023, l'UNCLLAJ a notamment réalisé des prestations de formations pour les conseillers de Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France et Ile-de-France dans le cadre du programme régional de formation organisé par les ARML. FORMA-CLLAJ a également animé une formation pour les plateforme Loj'Toit de la région Grand Est.

Les formations en 2023 :

- **Accueil et accompagnement logement des jeunes : faire face aux situations difficiles** (Caen, Le Havre, Lyon, Bourg-en-Bresse)
- **Animer des ateliers collectifs : Outils, gestes et postures de pédagogie active** (Lyon, Paris)
- **Les droits des personnes étrangères en matière de logement** (Paris, Nancy, Marseille, Lyon)
- **Favoriser l'insertion des jeunes par le logement** (Paris, 2 sessions)
- **Appréhender la problématique logement jeunes** (Arras et 1 session à distance)
- **Développer un parc de logement pour les jeunes en diffus** (Lyon)
- **(Ré)Organiser et structurer son activité de Conseil Logement pour les jeunes** (Lyon)
- **Les solutions hébergement-logement pour les jeunes** (web, 2 sessions, Bourgogne-Franche-Comté)
- **Les aides liées au logement pour les jeunes** (web, 2 sessions, Bourgogne-Franche-Comté)
- **Informers les jeunes en collectif sur le logement** (Dijon)

[+ unclaj.org/pro/forma-cllaj](https://unclaj.org/pro/forma-cllaj)

Quelques retours qualitatifs

« Contenu riche, démarche pédagogique claire, simple et dynamique » (Droit des personnes étrangères en matière de logement)

« Très complet. Cela m'a permis de renouveler mes connaissances sur la thématique logement » (Favoriser l'insertion par le logement, Paris)

« Enrichissant, une parenthèse de prise de recul qui alimente la "boîte à outils" du professionnel » (Faire face aux situations relationnelles difficiles, Le Havre)

« Nous repartons avec des outils adaptés, des astuces pour rendre nos futures actions plus dynamiques » (Animer des ateliers collectifs : Outils, gestes et postures de pédagogie active, Lyon)



10
thèmes de formation

22
Sessions

29
Journées au total

220
Stagiaires

86 %
Note globale de satisfaction
des participants

80% sur les formations à distance

88% sur les formations en présentiel

86,1 %
Note globale de satisfaction
des participants concernant
l'atteinte des objectifs

L'organisme FORMA-CLLAJ est certifié QUALIOPI.

Cette certification, obtenue après un audit réalisé par un cabinet spécialisé, permet à l'offre de formation de l'UNCLLAJ de percevoir des financements publics (remboursements OPCO notamment).

LE SYSTÈME D'INFORMATION DES CLLAJ

LD CLLAJ

En 2023, 42 CLLAJ sont utilisateurs du **logiciel de suivi et de reporting** "LD CLLAJ", soit près de 40% des adhérents de l'Union.

L'UNCLLAJ a organisé des **appuis individuels** aux CLLAJ utilisateurs et des **temps collectifs à distance** : 4 démonstrations des fonctionnalités du logiciel, ainsi que 9 sessions de présentation de la saisie, des statistiques et de la facturation Action Logement dans l'outil.

SILOJ' : la nouvelle application métier des CLLAJ, remplacera le logiciel LD CLLAJ en 2024.

En 2023, l'équipe, des membres du Conseil d'Administration de l'UNCLLAJ et 8 CLLAJ* ont travaillé en collaboration pour concevoir l'application SILOJ', sur la base des besoins des utilisateurs de LD CLLAJ (et quelques non-utilisateurs). Le comité de pilotage s'est réuni une fois par mois pour coconstruire un cahier des charges, choisir le prestataire, valider le modèle économique et le coût annuel de SILOJ', et tester les premières versions de l'outil. L'équipe a également fait appel à du mécénat de compétence pour un appui technique.

L'application SILOJ', développée par Augure Engineering, reprend les principales fonctionnalités de LD CLLAJ pour le **suivi et le reporting des jeunes conseillés**, auxquelles s'ajouteront des **fonctionnalités de recueil de données d'activité pour l'ensemble des CLLAJ** ainsi que des **fonctionnalités d'interfaçage** avec d'autres logiciels.

* (CLLAJ de Créteil, CLHAJ 76, CLLAJ Pays Cœur d'Hérault, CLLAJ Béarn Adour, CLLAJ Lyon, CLLAJ Prim'Toit, CLLAJ 17 et CLLAJ de Oignies)



COMMUNICATION

L'UNCLLAJ sur le web

- **unclaj.org** : le site institutionnel présentant le réseau et ses actualités, ainsi que l'offre de services proposée.
- **projet-toit.fr** : la plateforme d'information à destination des jeunes de 16-30 ans.
- **semainedulogementdesjeunes.org** : le site dédié à la semaine événementielle, temps fort du réseau.

L'UNCLLAJ sur les réseaux sociaux

L'Union est présente sur différents réseaux sociaux : pour effectuer une veille informationnelle, informer sur ses actualités ainsi que pour valoriser les actions des CLLAJ et de ses partenaires.

- **LinkedIn** @UNCLLAJ
- **Facebook** : @UNCLLAJ / @SemaineduLogementdesJeunes
- **Instagram** : @unclaj
- **Twitter** @unclaj
- **Youtube** : « Union Nationale des CLLAJ »

La lettre d'information mensuelle

Cette lettre d'information numérique, destinée aux adhérents, se compose de plusieurs rubriques : agenda, actualités de l'UNCLLAJ et de ses partenaires, revue de presse (actualité politique et juridique du logement, de la jeunesse, de la politique de la ville ; les CLLAJ dans l'actualité...), retours sur les actions et rencontres de l'UNCLLAJ durant le mois écoulé.

Le MémO "Bienvenue dans le réseau des CLLAJ"

Pour faciliter l'accueil des nouveaux adhérents et nouveaux salariés au sein des CLLAJ, l'UNCLLAJ a réalisé un MémO présentant de manière synthétique le réseau des CLLAJ et les différents services et outils mis à disposition. Ce mémO est régulièrement mis à jour.



L'intranet des adhérents

Cet espace de ressources et de mutualisation est enrichi régulièrement. Il comprend des informations et documents relatifs à la vie associative, à la Semaine du Logement des Jeunes, aux outils pédagogiques ainsi qu'aux projets du réseau.

Appui-conseil aux adhérents

Tout au long de l'année, l'UNCLLAJ est à disposition des adhérents pour les appuyer dans leur communication : création de visuels personnalisables, conseils sur la création d'outils ou sur les actions numériques, sur l'organisation d'événements...

En 2023, l'UNCLLAJ a notamment réalisé des prestations de mise en page pour l'UNCLLAJ PACA et le CLLAJ 82. Elle a également organisé différents temps d'échanges en visio : "Organisation d'un événement Semaine du Logement des jeunes", "Les outils pédagogiques au service du logement des jeunes", ...

L'ACTIVITE DES CLLAJ EN 2023

MÉTHODOLOGIE

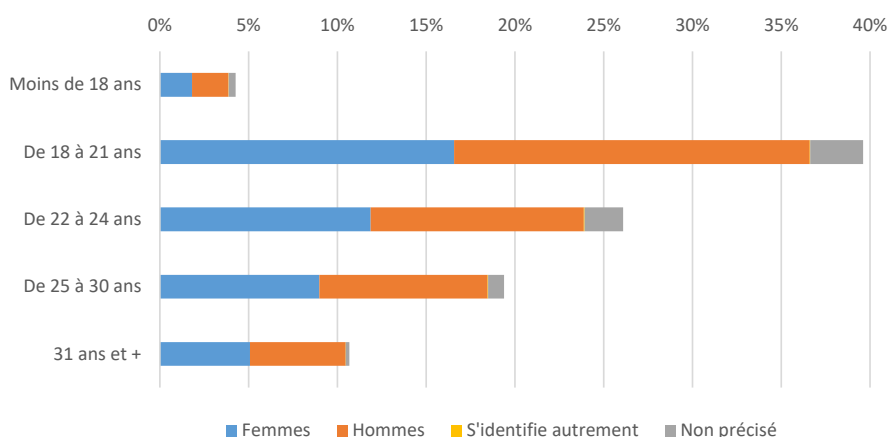
Pour la deuxième année consécutive, l'observatoire de l'activité des CLLAJ mobilise deux sources statistiques : des données extraites du système d'information LD CLLAJ et des données Excel issues d'un recueil auprès des adhérents, établies selon les mêmes catégories et définitions que celles utilisées dans le SI. **Les informations sont issues d'un panel de 63 adhérents (+8% par rapport à 2022).**

Les données s'appuient sur un échantillon représentatif de 33 014 jeunes conseillés par les CLLAJ en 2023.

En 2023, environ 57 000 jeunes ont eu recours aux services des CLLAJ, soit une augmentation de + 32% par rapport à 2022. Parmi ces jeunes, 32 500 sollicitaient un CLLAJ pour la première fois, en diminution de – 11% par rapport à 2022. Les CLLAJ conseillent donc plus longtemps les jeunes accueillis dans les structures.

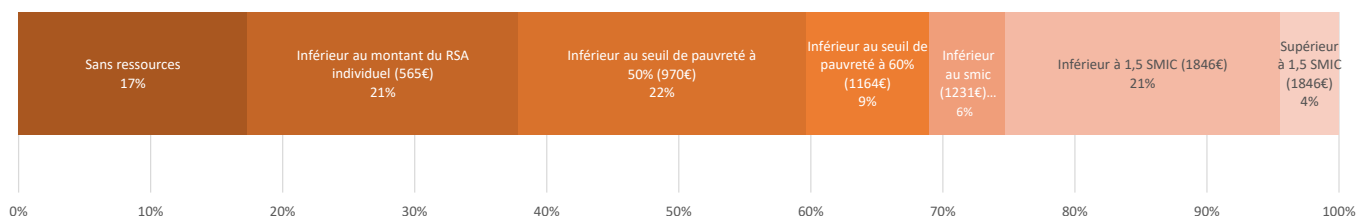
PROFIL DES JEUNES AYANT SOLLICITÉ LES CLLAJ

Âge et sexe des jeunes conseillés



La plupart des jeunes conseillés par les CLLAJ ont entre 18 et 25 ans (66%), chiffre en augmentation par rapport à 2022. 4% des jeunes sont mineurs, en diminution par rapport à 2022. La part des jeunes de plus de 25 ans reste élevée (30%), même si la part des jeunes de plus de 30 ans conseillée par les CLLAJ a diminué de moitié par rapport à 2022.

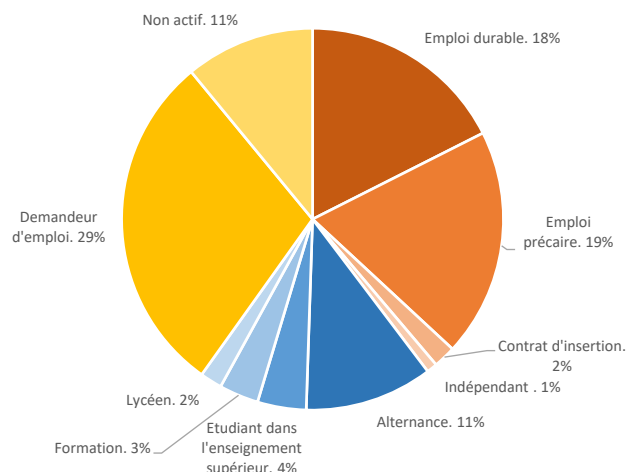
Ressources des jeunes accueillis :



69% des jeunes qui s'adressent au CLLAJ disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté à 60% (1 164 €), soit une augmentation de + 6 points par rapport à 2022, avec, notamment, une augmentation de + 4 points des jeunes ayant des ressources entre le RSA (565€) et le seuil de pauvreté à 50% (970€). De l'autre côté, 25% des jeunes conseillés ont un revenu supérieur au SMIC (1 231 €), en diminution de - 5 points par rapport à 2022.

Ces chiffres montrent une paupérisation des jeunes accompagnés et une précarisation des jeunes en activité qui peuvent difficilement accéder au logement.

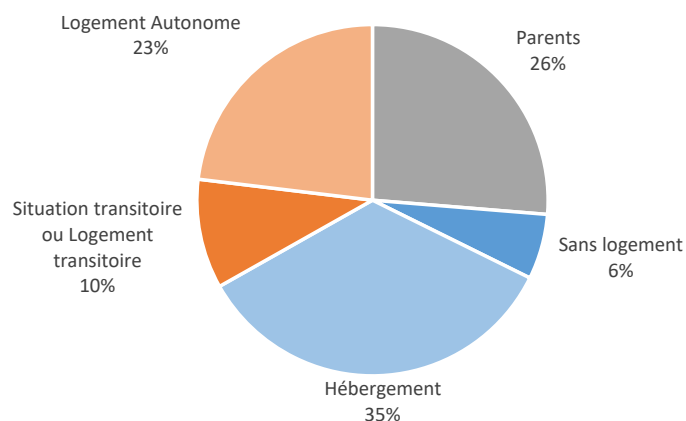
Situation socioprofessionnelle des jeunes accueillis



Parmi le public qui sollicite les CLLAJ, la part des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEEF) représente 40% des jeunes reçus, + 7 points par rapport à 2022, pour revenir à la situation de 2021. On observe une augmentation des jeunes non actifs (+ 3 points), des demandeurs d'emploi (+ 4 points), mais aussi des emplois précaires (+ 3 points) mais aussi une augmentation des emplois durables (+ 4 points). Il y a donc une sollicitation accrue des jeunes en emploi, et même en emploi durable, qui montre la difficulté croissante de trouver un logement autonome.

Parallèlement, la part des autres jeunes en formation (hors alternance) a diminué de moitié pour atteindre 9%, et la part des jeunes en alternance reste stable à 11%.

Situation logement des jeunes accueillis



L'hébergement chez un tiers reste la première situation logement des jeunes en 2023. Cette situation s'est encore aggravée, +4 points par rapport à 2022. Dans le même temps, on observe une diminution de la cohabitation des jeunes chez leurs parents à 26%, soit -4 points par rapport à 2022. Depuis le confinement et avec la crise du logement, la suroccupation dans le logement des parents devient de plus en plus compliquée, ce qui explique l'augmentation de l'hébergement des jeunes chez un tiers.

Par ailleurs 23% des jeunes qui s'adressent aux CLLAJ habitent en logement autonome, un chiffre en augmentation de 2 points par rapport à 2022. Ceci est à mettre en lien avec les sollicitations aux CLLAJ pour motif de mauvaises conditions de logement : Logement trop petit 4%, coût du logement trop élevé 2%, en procédure d'expulsion 1%, état du logement 2%, quartier/environnement 1% (motif évoqué lors de la prise de contact avec les CLLAJ). Ces chiffres sont stables par rapport à 2022.

LE CLLAJ DANS SON ENVIRONNEMENT

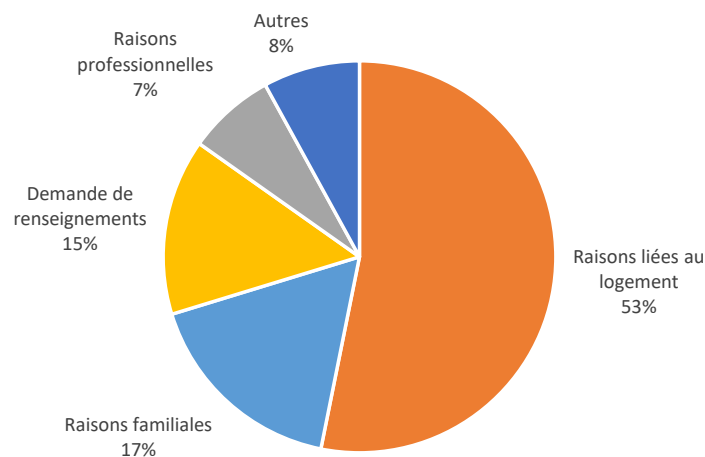
Orientation des jeunes



Le CLLAJ est intégré intimement dans un éco-système local auquel il apporte sa plus-value sectorielle sur le logement jeune.

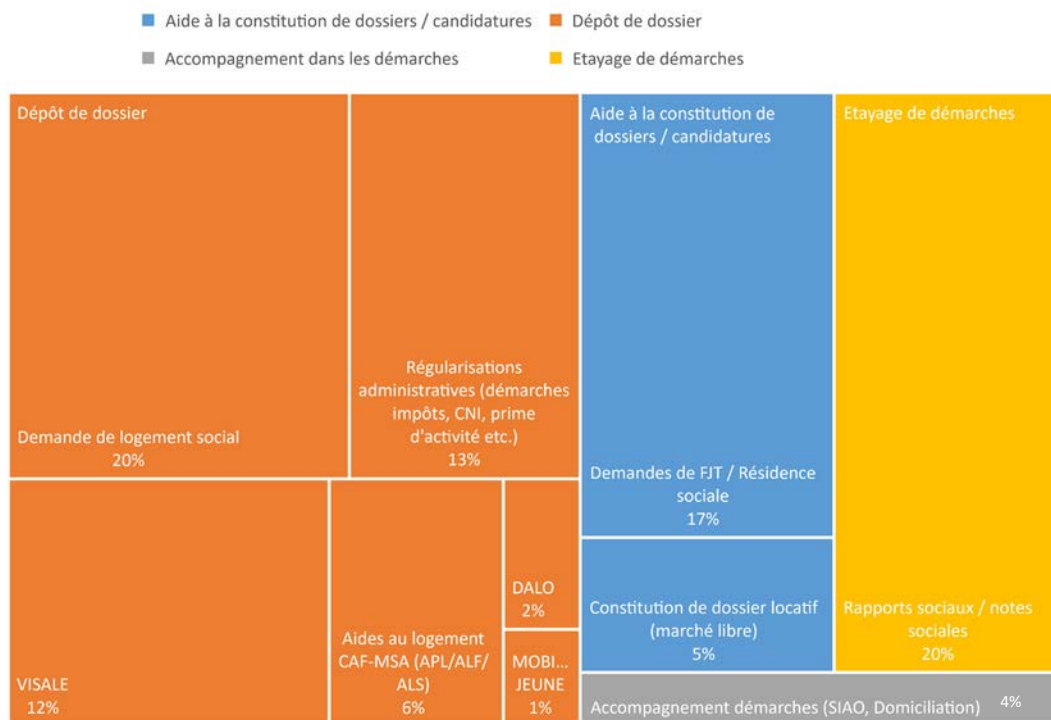
Les premiers prescripteurs des CLLAJ restent les Missions Locales, orientant près d'un jeune sur trois, en tant que référentes des parcours d'accompagnement global des jeunes sur leurs territoires. Les autres partenaires sociaux et logement constituent un autre tiers des orientations. Outre l'orientation par ces partenaires, les jeunes entre eux sont les meilleurs relais des CLLAJ, le bouche-à-oreille représente 18 % des jeunes conseillés, en légère hausse (+2 points) par rapport à 2022.

Motif de la demande



Les chiffres sont stables par rapport à 2022. Les raisons liées au logement représentent plus de la moitié des sollicitations des jeunes, suivi des raisons familiales (17%) et des simples demandes de renseignements (15%).

Actes réalisés avec les jeunes



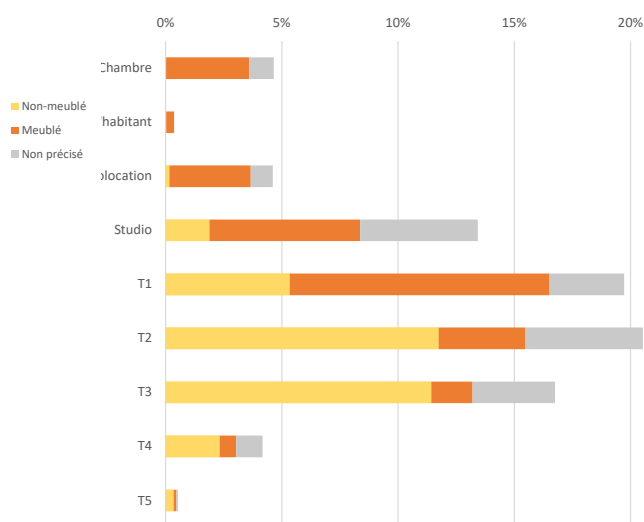
Les CLLAJ conseillent les jeunes : lors de l'accueil, un diagnostic sur le besoin logement et la situation de la personne est posé, permettant une information individualisée et territorialisée. Cette information porte autant sur les connaissances (aides, état du marché du logement local, démarches) que sur les savoir-faire (constituer un dossier locatif, dialoguer avec un bailleur, maîtriser son budget, ...). Au-delà, les CLLAJ conseillent également les jeunes dans leurs démarches : dépôt de dossiers de demandes de logement et d'aide notamment, aide à la candidature, et soutiennent leur demande par la production de rapports sociaux, ... En 2023, les demandes pour un accès en FJT et résidences sociales représentent 17% des actes réalisés, soit une augmentation de + 6 points par rapport à 2022, en lien avec la difficulté croissante d'accès au logement autonome des jeunes.

DES ACCÈS AU LOGEMENT

L'objectif des CLLAJ est de créer les conditions de l'autonomie des jeunes dans leur projet logement : connaissances, savoir-être, savoir-faire, équilibre budgétaire... De ce fait, notre connaissance des accès au logement suite à l'accompagnement des CLLAJ n'est pas exhaustive, les jeunes n'étant pas nécessairement tenus d'informer les CLLAJ de la nature de la solution trouvée grâce à leurs conseils.

En 2023, le nombre d'accès logement est de 7 900, en baisse de 11% par rapport à 2022, en concordance avec les difficultés d'accès au logement de l'ensemble des ménages.

Caractéristique de la solution logement



Le croisement entre la taille du logement et l'ameublement montre les deux besoins complémentaires des jeunes et relativement stable par rapport à 2022 :

- d'une part des petits logements, ou des logements partagés, tous deux meublés, pour un besoin temporaire, lié à une mobilité, ou pour des raisons financières, et souvent dans le cadre du logement accompagné : un tremplin.
- d'autre part, des logement T2 et T3 non meublés, dans une logique d'installation plus durable.

Solutions logement

■ Solution Autonome 58% ■ Solution Transitoire et d'insertion 37% ■ Solution d'Urgence 5%



La part de logements autonomes dans l'accès au logement par l'intermédiaire du CLLAJ a diminué (58%, soit -3 points par rapport à 2022). Les relogements connus sont toujours en diminution depuis plusieurs années (-11% en 2023) et les solutions logements sont devenues plus précaires. La tension est toujours croissante sur l'offre de logement.

Focus solutions transitoires		
Logement diffus	Intermédiation Locative IML	3%
	Sous-location	5%
	ALT	2%
Hébergement en résidence	Autre foyer/résidence étudiante	2%
	FJT	10%
	Résidence sociale ou Pension de famille	7%
	Hôtel, gîte, auberge de jeunesse	0%
Autres	Autres	8%
	Chambre chez l'habitant	1%
	Logement intergénérationnel	0%

LES ADHÉRENTS FIN 2023

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mission Locale Jeunes Bresse-Dombes-Côtière (Bourgen-Bresse) ; Mission Locale Jeunes Bugey-Plaine de l'Ain (Ambérieu en Bugey / Belley) ; Mission Locale Oyonnax-Bellegarde-Gex ; FJO Habitat Jeunes Boisvignal (Aubenas) ; Habitat Jeunes Privas Centre Ardèche ; SOLIHA Ardèche (Le Teil) ; Habitat Jeunes Cantal (Aurillac) ; SOLIHA Drôme (Valence, Romans-sur-Isère) ; Relais Ozanam (Voiron) ; RIVHAJ (Vienne) ; Mutualité Française de l'Isère (Grenoble, Villefontaine) ; ASL 42 (Saint-Etienne) ; La Clef 43 (Le Puy en Velay) ; CLLAJ Lyon ; Mission Locale de Vénissieux ; Mission Locale Jeunes du Chablais (Thonon-les-Bains)

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

AILE Sud Bourgogne (Mâcon)

BRETAGNE

SILLAGE (Saint-Brieuc) ; Fondation Massé Trévidy (Quimper)

GRAND-EST

CLLAJ du Bassin d'emploi de Metz ; AMITEL (Strasbourg) ; CLLAJ Saint-Dié-des-Vosges

HAUTS-DE-FRANCE

Mission Emploi Lys Tourcoing ; Prim'toit (Valenciennes, Fourmies, Cambrai, Douai) ; Mission Locale Lille Avenirs ; A.M.I.E du Boulonnais (Boulogne-sur-Mer) ; Entreprendre Ensemble Dunkerque ; Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer ; Mission Locale Lens Liévin ; Association Rencontres et Loisirs (Oignies) ; 4AJ (Arras) ; Habitat Insertion (Bruay la Buisnière) ; ADEFI (Saint-Pol-sur-Ternoise) ; UDAF de la Somme - membre associé (Amiens)

ILE-DE-FRANCE

CLLAJ de Paris ; CLLAJ Saint-Quentin-en Yvelines (Trappes) ; CLLAJ Val de Seine (Les Mureaux) ; Mission Locale Nord Essonne (Juvisy-sur-Orge) ; Mission Locale Orly-Choisy-le-Roi, Villeneuve-le-Roi, Ablon-sur-Seine ; CLLAJ du Val de Bièvre (Cachan) ; Mission Locale de la Plaine Centrale du Val-de-Marne, (Créteil) ; Mission Locale Ivry-Vitry

NOUVELLE-AQUITAINE

CLLAJ 17 (La Rochelle, Jonzac, Rochefort, Oléron) ; Mission Locale Haute Gironde (Blaye) ; AL PRADO (Bordeaux) ; Habitat Jeunes du Bassin d'Arcachon (La Teste de Buch) ; Habitat Jeunes en Pays Libournais ; Mission Locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent (Agen, Aiguillon, Nérac) ; Mission Locale Moyenne Garonne (Marmande, Casteljaloux, Tonneins, Miramont-de-Guyenne) ; Mission Locale du Pays Villeneuvois (Villeneuve-sur-Lot) ; Insertion Emploi Béarn Adour (Morlaàs) ;

NORMANDIE

ACAHJ (Caen, Falaise) ; Mission Locale Lisieux Normandie ; Mission Locale de Vire Normandie ; Association Jeunesse et Vie AJV27 (Louviers, Vernon) ; CLLAJ du Coutançais ; FJT l'Espace-Temps (Cherbourg) ; CLLAJ Granville Terre et Mer ; CLLAJ de Saint-Lô ; Service Habitat Jeunes Mont-Saint-Michel Normandie (Mortain Bocage, Avranches, Saint-Hilaire-du-Harcouët) ; Mission Locale d'Argentan et de Vimoutiers ; CLHAJ 76 (Le Havre, Fécamp et Etretat) ; Mission Locale Pays de Caux Vallée de Seine (Lillebonne) ; Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise

OCCITANIE

Mission Locale Jeune Ariège (Foix) ; CLAJ du Grand Rodez ; AJH (Toulouse) ; ALOJEG (Auch) ; CLLAJ du Pays Cœur d'Hérault (Clermont-l'Hérault, Lodève, Gignac) ; Habitat Jeunes Montpellier ; Habitat Jeunes de Sète et du Bassin de Thau ; BIJ Perpignan ; Habitat Jeunes en Albigeois ; SOLIHA 82 (Montauban)

PAYS DE LA LOIRE

Edit de Nantes Habitat Jeunes ; Association Départementale pour le Logement des Jeunes - ADLJ (Laval)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LOGIAH 04 (Manosque) ; Mission Locale Jeunes Hautes-Alpes (Gap) ; API Provence (Antibes, Nice, Avignon) ; AAJT (Marseille) ; ESF Services (Marseille) ; CLLAJ Pays d'Aubagne et de l'Etoile ; ADAMAL (Salon-de-Provence) ; Association Appart - Un bail pour tous (Martigues) ; CLLAJ Ouest Provence (Istres) ; Association Logement Pays d'Aix (Aix-en-Provence) ; ALINEA (Toulon) ; LOGE-TOIT (Fréjus) ;

OUTRE-MER

ACCORS (Les Abymes) ; CLLAJ Martinique (Fort-de-France)

**Retrouvez tous les contacts
des CLLAJ sur :**

www.projet-toit.fr



Bilan de l'activité 2023

UNCLLAJ
6 bis rue Robert et Sonia Delaunay
75011 Paris
www.uncllaj.org
com@uncllaj.org

    @uncllaj

